

Nombre de conseillers en exercice	19
Présents	18
Excusé	1
Pouvoir	1
Votants	19

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le DOUZE DECEMBRE à 18 Heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'YDES s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Guy LACAM, Maire.

Étaient présents : Guy LACAM, René BERGEAUD, Alain DELAGE, Jean-Claude SAISSET, Martine TRIVIAUX, Isabelle LAURADOUX, Marc LASSAGNE, Bernard BOUVELOT, Joël PEYRY, Patrick BOS, Suzie BOSSARD, Pauline BRETOME, Jeannine BROSSARD, Benoît DELAVAUULT, Michel FAURE, Sandra LAFARGE, Sindy PICARD et Sophie TOURNADRE.

Était excusée : Huguette GATINIOL

Pouvoir : Huguette GATINIOL à Suzie BOSSARD

Le nombre des membres en exercice étant de dix-neuf et la majorité de ces membres étant présents, Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Madame Pauline BRETOME a été désignée secrétaire de séance.

Présentation des projets de réhabilitation de l'Avenue de la Libération et du Cinéma

1. Présentation par le Conseil Général du Cantal du projet de réhabilitation de l'Avenue de la Libération

M. Bernard TISSANDIER présente au Conseil Municipal le projet d'aménagement et de sécurisation de l'Avenue de la Libération, qui sera réalisé sur une longueur de 550 m.

Cette opération a pour objectif principal de définir les espaces réservés à la circulation automobile et piétonne, organiser les espaces de stationnement et créer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Par ailleurs, des espaces verts seront aménagés.

Le coût de ces travaux est estimé à 405 622.50 € H.T. Ces derniers seront réalisés sur deux exercices (2015 et 2016).

Une réunion publique à destination de tous les riverains de l'Avenue se tiendra avant le commencement des travaux.

2. Présentation par M. David CHASTAIN, Architecte, de l'avant-projet sommaire sur la réhabilitation du cinéma

Cet avant-projet a pour objectif de moderniser la salle de cinéma indispensable pour maintenir la culture cinématographique en milieu rural.

David CHASTAIN, Architecte, présente au Conseil Municipal les plans d'aménagement avec un nouveau hall d'entrée, un accès extérieur en faveur des personnes à mobilité réduite, l'installation du local de projection dans la mezzanine, le maintien du niveau de la scène et la rénovation de la salle contenant 130 places.

Le coût de ces travaux est estimé à 235 000 € H.T. Le remplacement des fauteuils n'est pas compris dans ce devis.

3. FINANCES – DÉVELOPPEMENT – EMPLOI

➤ Tarifs Municipaux 2015

Sur proposition de la Commission des Finances, le Conseil Municipal décide d'augmenter l'ensemble des tarifs municipaux non soumis à l'indice du coût de la construction (locations de salles, loyers non indexés et prestations diverses) et d'appliquer au 1^{er} janvier 2015, une hausse de 2 %.

➤ Subventions 2015

Le Conseil Municipal se prononcera sur le montant des subventions allouées aux associations de la Commune lors du vote du Budget 2015.

➤ Demandes de subventions exceptionnelles

Sur proposition de la Commission des Finances, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention aux associations suivantes :

- **Ecole de Foot du Collège d'Ydes** : 500 € pour l'acquisition de maillots aux élèves.
- **Ecole de Foot Sumène Artense** : 500 € pour l'achat de maillots aux joueurs.
- **Fondation Jacques Chirac** : 100 € en faveur de cette Fondation.
- **Association « les enfants de Majunga »** : 150 € au bénéfice de cette association créée par l'ancien Président Directeur Général LAPEYRE, et dont l'objectif est de construire des écoles à Madagascar.
- **Voyages scolaires**
- ✓ **Collège Georges Brassens d'Ydes** : Sur avis de la Commission des Finances, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer une aide de :
 - 60 € par élève domicilié sur la Commune, dans le cadre d'un voyage scolaire à Prague du 05 au 10 avril 2015
 - 50 € par élève domicilié sur la Commune, pour la participation d'un séjour linguistique en Espagne du 15 au 19 mars 2015.
- ✓ **Groupe Scolaire La Fayette à Ydes** : Le Conseil Municipal octroie, à l'unanimité, une aide de 50 € par enfant pour la participation d'une classe de mer à Taussat, du 18 au 22 mai 2015.

➤ **Tarifs Eau-Assainissement 2015**

• **Tarif EAU :**

Joël PEYRY, Conseiller Délégué, indique que lors du dernier Conseil d'Administration du Syndicat Intercommunal de Distribution Rurale des Eaux du Font Marilhou, il a été décidé d'augmenter au 1^{er} janvier 2015, le prix d'abonnement à 4 %. Celui du m3 ne change pas. Le Conseil Municipal approuve cette décision.

• **Tarif ASSAINISSEMENT**

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide d'appliquer une augmentation de 1% (soit 43 €) sur l'ensemble des tarifs assainissement pour l'année 2015. Par ailleurs le prix m3 taxe assainissement passe à 1.03 €. Ces tarifs 2015 ne seront payables qu'en 2016.

➤ **Marché de fournitures des repas cantine scolaire**

Le marché actuel arrivant à échéance le 23 janvier 2015, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de relancer une procédure de consultation pour le choix de prestation.

➤ **Avenant à la convention A.C.A.D.Y.**

Jean-Claude SAISSET, Adjoint, rappelle que la convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association A.C.A.D.Y. était applicable pour les années 2013 et 2014. Aussi, il est nécessaire de prendre un avenant pour 2015 et 2016, avec les mêmes dispositions. Toutefois, la propriété de la collection n'appartiendra plus à la Commune mais à l'association A.C.A.D.Y. En cas de dissolution de cette dernière, la Commune en deviendra alors propriétaire. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer cet avenant.

4. AFFAIRES SOCIALES, FAMILLE, LOGEMENT, SENIORS, SANTÉ

➤ **Rappel des fêtes de fin d'année**

Martine TRIVIAUX, Adjointe, fait part des manifestations à venir lors des fêtes de Noël :

- Vendredi 19 décembre 2014 à 15h00 au Centre Socio-Culturel : Goûter des Personnes Âgées avec honneur à 4 couples pour leur 50 ans de mariage (M. et Mme Antonin DESIR, M. et Mme Daniel FLOURET, M. et Mme Gérard FRIERE, M. et Mme Julien MERCIER)
- Vendredi 19 décembre 2014 à 18h30 : Arbre de Noël du Personnel Communal
- Mercredi 07 janvier 2015 à 12h15 : Cérémonie de vœux 2015 au Personnel Communal

➤ **Bilan « Portes Ouvertes » de l'Unité Parkinson**

Pauline BRETOME, Présidente de la Commission Santé, fait état d'un bilan très positif de cette journée, qui s'est déroulée le mercredi 26 novembre 2014. Des articles de presse en ont fait de grands éloges.

Le Maire ajoute que grâce à l'investissement quotidien de Pauline et à la rencontre, ce même jour, du nouveau Directeur du Centre Hospitalier d'Aurillac et de la Directrice adjointe du Centre Hospitalier de Mauriac, une volonté de construire pour trouver des solutions s'est fait jour.

S'agissant du **Pôle Télémedecine**, une rencontre s'est tenue en Mairie d'Ydes, le mardi 04 novembre 2014, en présence du Maire, de Pauline BRETOME, de Christophe DUCOUDER et des représentants du Conseil Général. Des échanges se sont tenus avec notamment l'avancée du Département dans le projet Cybercantal Télémedecine, et leur protocole de téléconsultation en dermatologie. Les objectifs du Conseil Général pour l'année 2015 sont d'ouvrir cette téléconsultation à d'autres spécialités, à d'autres pathologies et à d'autres établissements requérants.

Enfin, un comité de pilotage Cybercantal Télémedecine (regroupant 5 établissements dans le Cantal dont le Pôle Télémedecine d'Ydes) organisé par le Conseil Général du Cantal s'est déroulé à Aurillac, le mardi 18 novembre 2014. A l'issue de cette réunion, il a été décidé qu'un groupe de travail, dont l'association TélémedYCA, serait spécialement créé pour partager sur le projet de la télémedecine à la population du domicile.

Enfin, une rencontre sera prochainement organisée en Mairie entre le Conseil Général, le Maire, Pauline BRETOME, Christophe DUCOUDER et le Docteur Jean-Pierre GALEYRAND, afin de préparer le rendez-vous avec M. OGIER, de l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.), et le Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) Système d'Information Médicale Partagée en Auvergne (SIMPA).

Le Maire fait part de son dernier rendez-vous avec M. DUMUIS, Directeur Général de l'A.R.S.

5. GESTION PATRIMOINE, QUALITÉ DE VIE, ENVIRONNEMENT

➤ **Information Radon**

Isabelle LAURADOUX, Adjointe, informe le Conseil Municipal de la pose d'un dosimètre dans chacune des 14 habitations sur la Commune le vendredi 05 décembre 2014, et ce, durant deux mois. Celui-ci sera ensuite analysé pour mesurer le niveau de radon.

6. JEUNESSE, AFFAIRES SCOLAIRES, ACCUEIL, ENFANCE, DÉVELOPPEMENT CULTUREL

➤ Ecole Municipale des Sports

Le Maire indique qu'en raison du très faible taux de fréquentation (1 à 2 enfants) lié à la réforme des rythmes scolaires et à la mise en place des activités périscolaires, il convient de prendre une délibération pour mettre en sommeil l'école municipale des sports initialement créée en septembre 2011. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, cette décision.

7. VIE ASSOCIATIVE, ANIMATION, SPORTS POUR TOUS

➤ Information Téléthon 2014

Marc LASSAGNE, Conseiller Délégué, fait part du bilan du Téléthon sur la Commune qui s'élève à 5 276.56 €. Il est à noter la faible participation des associations à cette cause nationale.

8. TRAVAUX, URBANISATION, VOIRIE, SÉCURITÉ

➤ Point sur les travaux

René BERGEAUD, Premier Adjoint, fait état des points suivants :

✓ *Marché de voirie 2014*

- Les travaux de voirie concernant la réfection de la rue des Myosotis ainsi que la modification du carrefour rue Alfred Basset sont terminés.
- Les travaux concernant l'Impasse du Puy Dieu sont reportés en 2015

✓ *Cheminement piétons*

- Les travaux concernant la partie commune sont terminés,
 - L'enduit prévu sur le cheminement piétons, compte tenu de la période, a été remplacé par un enrobé à chaud, sans dépassement de l'enveloppe financière prévue initialement
 - Il reste la pose de la glissière par le Conseil Général
 - Et l'aménagement du trottoir côté gauche dans le sens Ydes Champagnac

✓ *Rénovation du bâtiment au carrefour rue Victor Hugo*

- Les travaux de maçonnerie sont terminés
- Les sanitaires sont réalisés
- Il reste la rénovation des portes par l'entreprise Nicolas JARRIGE, qui sera réalisée début janvier 2015

✓ *Remplacement des portes au vestiaire du Stade*

- Les travaux sont terminés
- Il reste les reprises de peinture par les services techniques

✓ *Travaux des services techniques*

- Pose d'un tabouret de branchement EU pour la maison Matos à Montoussou
- Reprise d'un mur de soutènement cité Pochat
- Mise en place des décorations de Noël
- Travaux courants – Déchets verts, encombrants
- Entretien des espaces verts

9. PERSONNEL, ADMINISTRATION

➤ Transformation d'un emploi CDD en CDI

Un agent a été recruté le 26 janvier 2009 sur un contrat CDD en tant que Chargé de Mission. La Loi du 12 mars 2012 relative à la résorption de l'emploi précaire prévoit la cédésation des agents non titulaires dont l'ancienneté acquise est de 6 ans.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de transformer le contrat CDD en contrat CDI pour cet agent.

➤ Renouvellement adhésion au service de médecine préventive

Le Maire expose l'obligation pour les collectivités et leurs établissements d'adhérer à un service de médecine de prévention afin de mettre à disposition des collectivités et de leurs agents un médecin et une infirmière de prévention qualifiés. Par ailleurs, le Centre de Gestion a créé à cette fin un service de médecine professionnelle connaissant bien le fonctionnement et les métiers spécifiques à la fonction publique territoriale.

Le Conseil Municipal renouvelle l'adhésion de la collectivité à ce service à compter du 1er janvier 2015 et autorise le Maire à signer la convention se rapportant à cette affaire.

10. AFFAIRES GÉNÉRALES

➤ Régularisation acquisition terrain rue des Violettes

Le Maire indique qu'en 1985, la Municipalité de l'époque a sollicité un propriétaire d'un terrain en vue d'aménager la Rue des Violettes. Cette surface d'environ 150 m² devenue alors communale n'a jamais été régularisée. Il est proposé de l'acquérir pour un euro symbolique.

Le Conseil Municipal approuve cette régularisation.

➤ **Contrat maîtrise d'œuvre IGETEC pour la mise en sécurité de la Résidence La Sumène**

Il est rappelé la nécessité de mettre en œuvre la mise aux normes sécurité de l'EHPAD d'Ydes. A ce titre, le Cabinet IGETEC a préparé un contrat de maîtrise d'œuvre pour un montant de rémunération de 15 300 € H.T. Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de conclure avec ce cabinet.

11. ARTISANAT ET COMMERCE

➤ **organisation du Marché du Nouvel An**

Alain DELAGE, Adjoint, informe le Conseil Municipal de la venue de 17 à 18 exposants le mardi 30 décembre 2014, sur la Place Georges Pompidou, de 9h00 à 17h00. Suivra ensuite un spectacle gratuit de grande illusion et magie au Centre Socio-Culturel.

12. DEVELOPPEMENT, NOUVELLES TECHNOLOGIES ET ATTRACTIVITE

➤ **Information**

Benoît DELAVAUULT, Président de la Commission, donne un compte-rendu de la réunion du 28 novembre dernier.

Un travail doit, tout d'abord, être réalisé auprès des écoles pour créer un Conseil des Jeunes.

Par ailleurs, dans le but de mieux accueillir à Ydes, il a été constaté que le site internet de la Commune n'était pas à jour dans ses rubriques.

De plus, dans le cadre du plan de développement urbain, il serait nécessaire de faire installer des panneaux numériques et ainsi développer la communication.

L'animateur de Cybercentre est chargé d'établir un cahier des charges pour remettre en avant le site internet et les bases de données.

13. COMMUNICATION, PATRIMOINE HISTORIQUE, TOURISME

➤ **Information**

Jean-Claude SAISSET, Adjoint, fait part de la préparation du prochain bulletin « Ydes Force et Passion » courant janvier 2015, dans lequel seront notamment présentés les projets importants depuis les dernières élections municipales.

14. QUESTIONS DIVERSES

➤ **Remerciements de l'association Moto Club « Les Phacochères de la Sumène »**

Cette association remercie la Municipalité pour l'accueil et le bon déroulement de leur randonnée enduro organisée le dimanche 5 octobre 2014 avec la participation de près de 200 pilotes.

➤ **Remerciements des Restos du Coeur**

Le Maire donne lecture de ce courrier faisant part de la situation actuelle de l'association départementale. Celle-ci remercie notamment la Municipalité pour la mise à disposition de locaux et pour son aide précieuse dans l'organisation de leur activité.

➤ **Maîtrise d'œuvre de l'opération restauration du porche de l'Eglise d'Ydes-Bourg**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'aucun cabinet d'étude ni architecte n'a répondu à l'appel d'offre de ce marché. Une relance téléphonique a été réalisée auprès de ces personnes, et un architecte s'est déplacé pour visiter l'église.

➤ **Salle de danse**

Le Maire donne lecture du courrier de l'association « Ydes Champagnac Danse Attitude », par lequel elle sollicite l'utilisation de la salle de motricité du Groupe Scolaire La Fayette.

Considérant que cette salle a été conçue pour des enfants scolarisés. Le Conseil Municipal regrette de ne pouvoir donner suite à la demande. Il est donc décidé de s'en tenir à l'autorisation actuelle.

➤ **Nuisances sonores liées à l'utilisation non autorisée d'un terrain communal sur la Zone Nord**

Suite à des plaintes liées au bruit de motos sur un terrain communal de la Zone Nord, le Conseil Municipal décide de faire installer des panneaux de sécurité. Par ailleurs, il a été également évoqué l'éventualité de mettre en place soit des horaires limités d'utilisation de ce terrain, soit une interdiction totale pour raison de sécurité.

➤ **Etat des lieux du Centre Socio-Culturel**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'en l'absence de gardien et en cas d'utilisation de cette salle par des associations ou particuliers le même week-end (samedi et dimanche), Marc LASSAGNE, Conseiller Délégué, sera chargé de faire l'état des lieux le dimanche matin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00